

COMMUNICATION ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

Préambule

Qu'il s'agisse de travailler en équipe, de défendre nos idées, d'argumenter, d'obtenir des informations, les relations interpersonnelles constituent une grande part de notre quotidien professionnel. Une bonne communication permet de mieux cerner ses interlocuteurs, de faire passer ses idées de façon efficace, mais également d'apaiser les tensions.

A ce titre, développer des compétences en communication interpersonnelle représente un levier stratégique de performance dans l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de base de la communication interpersonnelle
- Repérer son propre mode de communication en relation
- Développer une communication positive
- Développer une attitude assertive dans ses relations interpersonnelles

Public concerné

Toute personne désireuse d'améliorer sa communication avec autrui.

Prérequis

Aucun prérequis

Durée de la formation

2 journées de 7 heures (14 heures au total)

En présentiel, la formation aura lieu sur deux fois une journée, espacées de quelques semaines permettant un travail intersession.

En distanciel, la formation sera fractionnée en quatre demi-journées.

Modalités pratiques

Les dates, horaires et lieux seront précisés lors de la convocation.

Le groupe ne pourra excéder 12 participants de façon à permettre de maximiser les échanges durant la formation et mettre à l'étude des situations directement exposées par les participants.

Modalités pédagogiques

La formation peut être réalisée en présentiel ou en distanciel.

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active, ludique et participative fondée sur le travail collectif et les échanges.

L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Les ressources pédagogiques qui auront été mobilisées tout au long de la formation, feront l'objet d'un partage afin qu'elles soient mises à disposition des stagiaires.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Le cas échéant, merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels), formatrice depuis 2009.

Programme

Les fondamentaux de la communication interpersonnelle

- Les principes de base de la communication
- La communication non-verbale, para-verbale, verbale
- Les phénomènes qui parasitent la communication

=> *Mise en situation : Autodiagnostic*

Mieux se connaître pour mieux communiquer

- Repérer les canaux préférentiels et les modes de fonctionnement (ses propres modes de fonctionnement et ceux de nos interlocuteurs)

=> *Mises en situation : Test des messages contraignants
Jeux de communication*

Communiquer positivement

- Rôle des émotions
- Penser positif
- Parler positif

=> *Mise en situation : Analyse de vidéos*

L'affirmation de soi

- Apprendre à être factuel
- Réagir aux comportements de passivité, d'agressivité ou de manipulation
- Apprendre à demander, à dire non, à faire une critique, à répondre à une critique, à faire un compliment et à répondre à un compliment

=> *Mise en situation : Jeux de rôle autour de l'affirmation de soi*

Modalités d'évaluation

Les stagiaires signeront une feuille d'émargement.

L'évaluation des acquis/des apprentissages portera sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers un quizz.

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer un certificat de réalisation.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation (contenu et animation) sera réalisée par les stagiaires en fin de formation ainsi que par l'envoi d'un questionnaire 3 mois après la réalisation de la formation.

Tarifs et prise en charge

Le coût d'une journée de formation en intra-entreprise est de 1200 € nets de taxe (+ frais de déplacement et d'hébergement le cas échéant).

Sophie Morin Conseils étant référencé DATADOCK, les formations que nous organisons peuvent être éligibles au financement de vos OPCO. Par ailleurs, notre organisme de formation est engagé dans une démarche de certification QUALIOP1.